

Winter Fiesta

PARC BÉCOT

FÊTE DES LUMIÈRES

VENDREDI 6 DÉC 2024 - 19H

Soupe des chefs costellois · Concert Gospel

Feu d'artifice (21h)

Marche aux flambeaux (Centre socioculturel 18h)

MARCHÉ DE NOËL

6-7-8 13-14-15 & 20-21-22 DÉC 2024 - 14H-19H

Père Noël · Spectacles · Animations

Idées cadeaux · Dégustations



4 MUNICIPALITÉ

Permis coup de pouce, une aide au permis auto pour les 16-21 ans

5 VOIRIE

Le futur parking de centre-ville, Damon-Libération



8 COMMERCE

Poissonnerie costelloise, fin d'une belle histoire ?



10-11 ÉCONOMIE

Parole à la CCI et la CMA

12 ÉCONOMIE

Le pain d'épices par le chef cuisinier de la Ville, Christophe Lamure



ÉCONOMIES • 818 196 €

Montant des efforts réalisés par la commune entre le 1^{er} juin 2020 et le 15 novembre 2024. Cette rigueur dans la gestion communale permet à la Ville de mieux investir dans le cadre de vie des Costellois.

POLICE NATIONALE PERMANENCES

La police nationale tient régulièrement des permanences en mairie. La prochaine aura lieu vendredi 13 décembre de 14 h à 16 h. L'objectif est de renforcer le lien avec la population, comme gérer les conflits de voisinage.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le délégué à la cohésion police population au 04 77 44 43 71 ou 06 11 86 37 82, ou encore écrire à didpn42-roanne@dcpn@interieur.gouv.fr



CLASSES EN 5 LE COTEAU



L'association Interclasses lance un appel aux personnes dont l'année de naissance se termine par un 5 pour participer à la fête des classes qui aura lieu en septembre de l'année prochaine. Des réunions d'information sont organisées chaque mois à la Maison des sociétés, 13 rue de la Glacière à 19 h. Les prochaines auront lieu mardi 17 décembre et vendredi 24 janvier. Venez faire la fête !
Contact : 06 24 83 54 28
interclasseslecoteau@gmail.com Facebook
Les Classes Le Coteau.

CONSEIL MUNICIPAL 17 DÉCEMBRE

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le mardi 17 décembre à 18 h en mairie, salle Marc-Louis de Tardy. Vous pouvez suivre les débats en direct et en replay sur le site internet lecoteau.fr et la page Facebook Ville du Coteau.

SAUVAGES DE MA RUE CONFÉRENCE

Les Costellois ont pu assister le 6 novembre à une conférence de l'ARNP, l'association roanaise de protection de la nature, sur la restitution de deux années de relevés botaniques sur les trottoirs de la ville.

3 500 plantes sauvages et 273 espèces ont été relevées. Certaines témoignent du changement climatique. Le

programme de science participative *Sauvages de ma rue*, permet également la formation des agents communaux chargés du désherbage, pour mieux connaître la végétation spontanée. « Plutôt que dire plantes sauvages ou mauvaises herbes, ne devrions pas nous poser la question si tout cela ne relève pas simplement de la biodiversité », s'est exprimé le botaniste Vincent Jouhet.



Suivez-nous sur internet



DÉCEMBRE 2024

Mensuel d'information édité par la Ville du Coteau, Parc Bécot, 42120 LE COTEAU
Tél : 04 77 67 05 11

Rédaction et publicité :

lesechosducoteau@mairie-lecoteau.fr
www.lecoteau.fr

Directrice de publication :

Joy Talbat

Chef de rédaction et photos :

Jean-Marc Poux

Réalisation : Xtreme Com - Civens

Impression : Auraprint - X - Montagny

Régie publicitaire : Auraprint X
06 32 39 96 16

Distribution : Ville du Coteau

ISSN : 2729-1138 (en ligne)

ISSN : 2739-4662 (imprimé)

AGENDA



WINTER FIESTA

Après Summer Fiesta pour le programme d'été, la Ville décline l'idée en Winter Fiesta pour ses animations de fin d'année au parc Bécot. L'événement débute ce vendredi 6 décembre à 19 h par l'habituelle **Fête des Lumières**.

Winter Fiesta, c'est aussi le **marché de Noël** avec ses chalets et ses exposants. Il est organisé sur trois week-ends jusqu'à Noël, les après-midi du 6 au 22 décembre de 14 h à 19 h.



ANIMATIONS WINTER FIESTA

FÊTE DES LUMIÈRES

Vendredi 6 décembre

19 h Soupe des chefs costellois et concert Gospel for you family

21 h Feu d'artifice

Marche aux flambeaux

(Centre socioculturel 18 h)

Avec le Comité des fêtes, au profit du Téléthon

MARCHÉ DE NOËL

14 H-19 H

Vendredi 13 décembre

17 h Chants de Noël par Cécile Chaize

Samedi 14 décembre

Père Noël

14 h - 16 h Maquillage pour enfants

17 h 30 Spectacle *Le bal de Noël* par la compagnie Shagai (salle de l'Orangerie)

Dimanche 15 décembre

Père Noël et à 13 h 30, le père Noël des motards

MINI FÊTE FORAINE - 14 H-19 H

Du vendredi 20 décembre au dimanche 5 janvier

MARCHÉ DE NOËL

14 H-19 H

Vendredi 6 décembre

19 h Fête des lumières

Samedi 7 décembre

14 h - 15 h Contes pour enfants

14 h - 16 h Maquillage pour enfants

17 h Fanfare *La band'a Bonne Ô*

Dimanche 8 décembre

16 h Spectacle *Guignol* de Thierry Fillon

MARCHÉ DE NOËL

14 H-19 H

Vendredi 20 décembre

Animations foraines

Samedi 21 décembre

Père Noël et animations foraines

14 h - 16 h Maquillage pour enfants

14 h 30 Concert *Les Bridgettes & Jones*

Dimanche 22 décembre

Père Noël et animations foraines



LES LUTINS DES PLAINES

7-14-21 décembre

8 impasse des Fuchsias - 17 h 30 à 20 h 30

Vivez la magie de Noël grâce à la nouvelle association *Les lutins des Plaines* qui vous invite au cours de trois soirées à partager vin chaud, marrons grillés, crêpes, boissons et bonbons, dans l'ambiance des chants de Noël et des illuminations.



CONCERT DE NOËL

Jeudi 12 décembre

Église Saint-Marc - 20 h 30

Par la compagnie Les variétés lyriques.



CONCERT DE NOËL

Samedi 14 décembre

Église Saint-Marc - 20 h

Retrouvez les chœurs de *Rhapsodia*, en association avec le *Rhapsodia Ensemble Vocal*, dans un concert de Noël dirigé par Laurent Grégoire.

Tarif : 10 € ; gratuit pour les moins de 12 ans. BILLETS EN VENTE AUPRÈS DES CHORISTES ET À LA LIBRAIRIE *Un monde à soi* (Roanne)



PERMIS COUP DE POUCE POUR LES JEUNES COSTELLOIS

Pour la première fois en 2025, la Ville du Coteau proposera aux jeunes âgés de 16 à 21 ans une aide de 700 euros pour financer leur permis auto en contrepartie d'un engagement citoyen de 70 H au service de la commune.



PERMIS COUP DE POUCE. Présentation du dispositif par Lucie Charrondière, responsable des Ressources humaines et Sandra Creuzet-Taite, maire

L'idée est partie d'un constat : chaque été, les services municipaux font appel à de jeunes saisonniers et de plus en plus le fait de ne pas avoir son permis auto devient un frein à l'emploi, notamment en raison du coût du précieux sésame, 1500 euros minimum. C'est ce qu'explique Lucie Charrondière, chargée des ressources humaines du Coteau, à l'origine du projet.

Comment va s'organiser Permis coup de pouce ?

Il faut bien sûr résider sur le territoire communal, avoir entre 16 et 21 ans, et être inscrit dans l'une des deux auto-écoles du Coteau. Il faut ensuite adresser à la commune un dossier de candidature, entre le 5 janvier et le 15 février 2025. Ensuite, une commission unique se réunira

chaque année pour étudier les dossiers et juger des motivations de chacun, comme c'est le cas pour tout recrutement.

Les jeunes candidats seront affectés dans les services, Manifestations, chargé d'organiser les animations, Espaces verts et Voirie, pour l'entretien et le nettoyage de l'espace public.

Le territoire de l'Agglomération est bien doté en termes de transports en commun, mais l'ambition du Coteau est d'aller plus loin pour faire de Permis coup de pouce un vrai atout d'insertion sociale et de participation à la vie communale. « Quand les gens reconnaissent que notre ville est propre, il est important que chaque citoyen comprenne que derrière ce résultat, il y a des agents municipaux dont les tâches doivent être respectées », explique le maire

Sandra-Creuzet-Taite, qui insiste sur la valeur travail auprès des jeunes.

En 2025, le dispositif concernera quatre bénéficiaires.

ÉCHO +

Règlement et dossier de candidature sur lecoteau.fr

À retourner entre le 5 janvier 2025 et le 15 février 2025 à Icharrondiere@mairie-lecoteau.fr

Contact : 04 77 66 88 04



NOUVEAU CHANTIER : LE PARKING DAMON- LIBÉRATION

Après les bâtiments voisins de l'Espace des Marronniers et l'ancienne tribune Bécot, les engins de l'entreprise Chiaverina ont entrepris la déconstruction du tènement reliant le 80 avenue de la Libération au passage Damon, situé à l'arrière du Crédit Agricole.



Le site avait été acquis en 2016, sous l'ancienne municipalité et abritait provisoirement trois associations. Aujourd'hui, elles ont toutes été relogées,

car la grêle de 2022 avait eu raison des deux bâtiments déjà vétustes. L'équipe municipale actuelle a prévu d'en faire un parking pour desservir les commerces de proximité. « Comme on l'a expliqué en conseil de quartier, le parking de l'ex-Lidl sera à terme privatisé. La quarantaine de places Damon-Libération est donc une alternative », justifie Jean-Luc Mardeuil, adjoint à la Voirie.

Malgré les apparences, le projet est complexe. « Nous avons une grosse présence de pisé sur les murs mitoyens. Il a fallu s'entourer de toutes les précautions et se faire assister par un bureau d'études spécialisé », détaille Clément Verchère des services techniques du Coteau.

Après la phase de déconstruction, un parking provisoire entrera en service au printemps 2025. Les aménagements définitifs sont envisagés à l'horizon 2026. L'accès des véhicules se fera par le passage Damon et un mail piétonnier reliera le nouveau parking à l'avenue de la Libération, en accord avec la copropriété, car la Ville dispose d'un droit de passage.



ADJOINT. Jean-Luc Mardeuil, délégué à la Voirie

ÉCHO +

Budget : 222 000 € TTC



VOIRIE

Après une première tranche de réfection il y a trois ans entre l'église et l'avenue Parmentier, la seconde partie de la rue Dorian qui va jusqu'à l'Espace des Marronniers est en chantier jusqu'à Noël. Les travaux visent la réfection des enrobés, celle des trottoirs en bitume drainant et le marquage au sol. Budget : 76 000 € TTC



UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU POUR LE SERVICE DES ESPACES VERTS



Pour réduire sa consommation en eau et faire face aux restrictions de plus en plus fréquentes lors des chaleurs estivales, la Ville vient d'équiper son service des Espaces verts d'un récupérateur d'eau de grande capacité.

La cuve en polyuréthane a été enterrée au cours du mois d'octobre sur le site des serres municipales. Avec 950 m² de toiture, elle peut stocker jusqu'à 50 m³ d'eaux pluviales. Par ailleurs, une pompe permet le remplissage de la citerne du véhicule d'arrosage.

L'investissement pour cet aménagement est de 48 000 euros. La Ville a sollicité et obtenu deux belles subventions de la part du

Fonds vert pour la transition écologique et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

La mise en service de cet équipement permettra des économies sur la consommation liée à l'arrosage des végétaux. En période de restriction de la ressource, l'eau de la cuve assurera une bonne reprise des plantes et limitera le stress hydrique durant les fortes chaleurs.

NOUVEAUX HABITANTS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !



Nom et prénom :

.....

Nb. de personnes qui participeront à la réception :

.....

Courriel (obligatoire) :

.....

Tél. (obligatoire) :

.....

Mairie du Coteau
Parc Bécot
42120 LE COTEAU

La Ville a le plaisir chaque année de recevoir ses nouveaux habitants pour leur souhaiter la bienvenue et leur présenter les services qu'elle propose.

Si vous avez emménagé en 2024, retournez-nous ce coupon ou complétez le formulaire en ligne :
www.lecoteau.fr/nouveaux-habitants

La prochaine cérémonie d'accueil aura lieu au printemps 2025.



ANIMATION DE NOËL AVEC L'OCA

Du 6 au 31 décembre, les commerçants costellois de l'Office de Commerce et de l'Artisanat vous font gagner un Louis d'or et de nombreux bons d'achats à dépenser dans leurs boutiques.

Pour jouer, c'est simple :

- 1 > Votez pour la plus belle vitrine du Coteau parmi les commerçants participants.
- 2 > Déposez votre bulletin dans les différentes urnes.
- 3 > Un tirage au sort déterminera les gagnants parmi les votants de la plus belle vitrine de Noël.

Retrouvez tous les participants, détails et règlement sur la page Facebook OCA – Commerce Artisanat Le Coteau. Les gagnants seront contactés par l'association et la liste sera dévoilée sur la page Facebook OCA.



Photo : Catherine Martinon

LA RÉPONSE AUX ADDICTIONS

Catherine Martinon a installé au Coteau son cabinet d'EFT, technique de libération émotionnelle. Après un parcours de 20 ans comme secrétaire médicale, elle suit une formation de trois ans en psychologie énergétique puis expérimente l'EFT. Le but, dit-elle, c'est de traiter les addictions, sucre, tabac, alcool... Tout ce qui relève des troubles anxieux, le stress, la déprime et les douleurs chroniques comme la fibromyalgie où l'objectif est de diminuer l'intensité. Le nombre de séances varie selon les problématiques. « On ne traite pas la phobie des araignées, comme le harcèlement scolaire », explique la praticienne.

ÉCHO+ 13 bis rue Carnot. Tel : 06 72 11 58 03
Facebook : Catherine Martinon

MAISON TRACLET
Libère - Salons - Cuisine

360 RUE DE L'ÉTANG
PARIGNY
04 77 62 06 06

AVIVA
FRANC LITTÉRIE
FS

lundi 14h-19h mardi au samedi 10h-12h 14h-19h

SAV MENAGER Ouvert 6j/7

Dépannage et vente Petit et gros électroménager
Pièces détachées toutes marques

61, avenue de la Libération LE COTEAU • 04 77 70 75 91

TSA Des solutions innovantes en adéquation avec vos besoins en télécommunications et courants faibles.

Téléphonie d'entreprise • Opérateur • Détection Intrusion / Incendie • Vidéosurveillance

www.tsa-business.direct

168 Rue de Charlieu • 42300 Roanne • Tél. 04 77 78 06 06

BIG RAFU
- SINCE 2018 -

3 week-ends, une seule magie :
vivez un Noël féérique au Coteau

- 6, 7 et 8 décembre 2024 de 14h00 à 19h00
- 13, 14 et 15 décembre 2024 de 14h00 à 19h00
- 20, 21 et 22 décembre 2024 de 14h00 à 19h00

Ouvert tous les jours pendant les vacances de 12h00 à 19h00.

Rendez-vous au Parc Bécot

O'CLAS
DES AMATEURS

Vins, spiritueux, bières, cocktails

43, Avenue de la Libération
42120 Le Coteau
04 77 23 18 84



UN COUPLE DE POISSONNIERS RECONNAISSANT



Depuis quelques semaines, un poissonnier est présent les mercredis sur le marché place Aucey.

Jérémie Garcia de la poissonnerie Le Bouquet, sillonne depuis 6 ans les secteurs d'Amplepuis et du Beaujolais et désormais du Coteau.

Après 41 ans d'activité avenue de la Libération, Jean-Pierre Georges et son épouse Geneviève savourent désormais une retraite méritée.

Le dimanche 1^{er} décembre le rideau de la poissonnerie s'est refermé sur une histoire qui date des années 1950. À l'époque, un certain Sanchez, d'origine espagnole qui tient un bar, se met à proposer du poisson. En 1978, la famille François rachète l'affaire et en 1983, elle ouvre une seconde adresse aux Halles Diderot à Roanne.

Cette même année, Jean-Pierre, qui a fait son apprentissage en cuisine, est recruté, puis en 2017, il devient le patron. « Aujourd'hui, ce qui va me manquer, c'est de ne plus travailler le poisson », avoue-t-il, lui qui cuisine en famille, saumon, rascasse ou carrelet, presque tous les jours !

L'heure de la retraite coïncidant avec la fin de leur bail, ils ont décidé de se retirer, avec le regret cependant de ne pas avoir trouvé un remplaçant. « Le métier a évolué. Comme les gens ne cuisinent plus, on vend maintenant en magasin 20 % de poisson et 80 % de plats préparés. »

Au rayon des bons souvenirs, Jean-Pierre évoque le Salon de la Gastronomie auquel il a participé à la Halle Coubertin. Quant à Geneviève, c'est avec émotion qu'elle rapporte les mots de la clientèle des derniers jours. « On a le sentiment de perdre des amis, nous disent-ils. »



MARCHÉ ATTENTION !

En raison des mercredis fériés, 25 décembre 2024 (Noël) et 1^{er} janvier 2025 (Nouvel An), le marché, en accord avec les commerçants, n'aura pas lieu.



Le Coteau
136 avenue de la Libération

SUR PLACE OU À EMPORTER
09 81 75 80 95



8 rue Pierre Maillot
42120 LE COTEAU
Tél. **04 77 68 31 45**
contact@jpc-construction.fr

Maçonnerie | Béton Armé | Rénovation | Terrassement



22 bd des Belges
42120 LE COTEAU
Tél. 04 77 64 99 27
Port. 06 13 32 78 43
l.villecourt@villecourtsas.fr

PLÂTRERIE / PEINTURE / FAÇADE / DÉCORATION INTÉRIEURE

LOCATION VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL LE COTEAU

• Mme DECLAS Valérie
6, place Capitaine-Aucey
04 77 68 10 46

• Mme COTTIN Héléne
117, avenue de la Libération
04 77 67 09 20



🕒 Mardi : 15h-19h
Mercredi au vendredi : 9h30-19h
Samedi : 9h30-18h

📍 10 rue Pierre Maillot
Zone industrielle, Le Coteau



50 Bd Charles de Gaulle 42120 LE COTEAU
04.77.71.78.06
www.schiavazzi-enseignes.fr

SALON DE LA GASTRONOMIE

PIERRE REURE À L'HONNEUR

Le Salon de la Gastronomie du Comité des Fêtes et de la Ville du Coteau, les 16 et 17 novembre au Scarabée avait pour invité d'honneur le chef cuisinier roannais Pierre Reure. Ce dernier ne s'est pas contenté d'une master class autour d'une terrine de canard « insolente », il était également à l'inauguration aux côtés du maire, des élus parlementaires, Antoine Vermorel-Marques, Hervé Reynaud et du Département, Daniel Fréchet.



LNTT

SOIRÉE DE GALA



Photo : LNTT

Le mardi 17 décembre à 19 h 30 à la Halle Vacheresse, le Loire Nord Tennis de Table Roanne-Le Coteau recevra en championnat de France, le leader de Pro A, l'Alliance Nîmes-Montpellier avec les frères Alexis et Félix Lebrun, médaillés olympiques à Paris. Après un raz-de-marée en novembre à l'ouverture de la billetterie, la rencontre, importante pour les Roannais, se jouera à guichet fermé, devant 5 000 spectateurs. www.lntt-ping.com

DON DE SANG

COLLECTE DE NOËL

La prochaine collecte avec l'Établissement Français du Sang, se déroulera mardi 31 décembre à la Maison des sociétés, 13 rue de la Glacière, de 9 h à 12 h.

LA LIBELLULE

PRODUITS MOHAIR

L'épicerie participative La Libellule organise une vente d'articles mohair (chaussettes, gants, écharpes, bonnets, pulls, pelotes...) en direct de l'élevage de chèvres angora Mademoiselle Mohair, situé à Vougy le vendredi 6 décembre, de 17 h à 19 h. La Libellule compte aujourd'hui une centaine de foyers adhérents et travaille avec 25 producteurs locaux ou circuits courts et fonctionne sans marge.

Contact : 8 avenue de la Libération
Facebook La Libellule - Épicerie participative



Photo : Mademoiselle Mohair



11-NOVEMBRE

DISCOURS

Lors de la commémoration du 11-Novembre-1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale, les Costellois ont pu entendre le sénateur Pierre-Jean Rochette (Les Indépendants) mettre en garde les jeunes sur les réseaux sociaux qui banalisent parfois la guerre.

Le président du Comité FNACA, Louis Bernard, a de son côté défendu l'idée du 11-Novembre férié.

Son discours est à retrouver sur lecoteau.fr ou en scannant le QR code.





LE COMMERCE, VÉRITABLE ENJEU POUR L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Les commerces, les services et les cafés-hôtels-restaurants contribuent chaque jour à la dynamique économique et à l'attractivité de nos communes. Face à cet enjeu, la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne est un partenaire de proximité. Échanges avec Véronique Madelrieux, présidente de la Délégation de Roanne de la CCI.



Comment accompagnez-vous les commerçants ?

La CCI accompagne les commerçants de la création à la transmission de leur entreprise. Nos conseils sont des facilitateurs au quotidien, ils apportent leur regard extérieur auprès du commerçant, sur l'aménagement du point de vente par exemple. Les commerçants costellois peuvent bénéficier d'un appui de la CCI pour l'élaboration de dossiers de demande de subvention Collectivité/Région Auvergne-Rhône-Alpes par le biais du dispositif *Financer l'investissement de mon point de vente*. Un appui spécifique est également proposé auprès des buralistes pour leur permettre de bénéficier de subventions dans le cadre de la diversification de leur activité.

La CCI intervient-elle auprès des Unions Commerciales ?

Nous travaillons régulièrement avec les unions commerciales et les structures de management de centre-ville du bassin roannais, notamment avec l'Office de Commerce et de l'Artisanat du Coteau (OCA). Nous avons réuni récemment les unions commerciales à une matinale sur « l'Intelligence Artificielle ». Notre rôle est de professionnaliser les unions commerciales, les groupements professionnels sur les sujets sans cesse mouvants du commerce, en lien avec les collectivités locales.

Nous donnons rendez-vous aux Costellois lors de la Semaine du Commerce, événement commercial qui aura lieu du 5 au 12 avril 2025 durant lequel un jeu-concours sera organisé dans les commerces de la commune et dans tout le département de La Loire. Dans un monde qui change, le commerce est une valeur sûre... Accompagnons les entreprises dans les nombreuses transitions.

ÉCHO +

CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
04 77 44 54 31
moncommerce@lyon-metropole.cci.fr



PRÉSIDENTE. Véronique Madelrieux à la tête de la Délégation de Roanne de la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne

Photo : CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne

L'ARTISANAT : CARACTÉRISTIQUES, POIDS LOCAL ET ACCOMPAGNEMENTS DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA)

L'artisanat rayonne sur tous nos territoires, urbains, péri-urbains ou ruraux. Il a deux caractéristiques, la taille et la nature de ses activités. La CMA accompagne les entreprises à tous les stades de leur développement.

Dimension des entreprises et nature d'activité caractérisent l'artisanat

L'artisanat est composé principalement d'entreprises de moins de 11 salariés. La seconde caractéristique est liée à la nature de ses activités : production, transformation, réparation ou prestation de service. Il repose sur des savoir-faire souvent historiques tout en démontrant sa capacité d'innovation.

L'artisanat costellois est fort de 178 entreprises, un chiffre en augmentation

Sur les 4 dernières années, le nombre d'entreprises artisanales costelloises a progressé de plus de 16 % avec 178 entreprises artisanales soit 35 % des entreprises du champ marchand non agricole, du territoire. Environ 44 % d'entre elles sont dans les services, 24 % dans le

bâtiment, près de 20 % dans la fabrication et plus de 12 % dans l'alimentation.

La CMA accompagne ceux qui font l'artisanat aujourd'hui et ceux qui le feront demain

Pour faire grandir les entreprises et les compétences, la CMA propose une offre de formations continue et qualifiante qui couvre tous les besoins des chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, associés ou salariés. Des conseillers experts accompagnent également les entreprises à tous les stades de leur développement comme sur le numérique, l'innovation, l'alimentaire, l'énergie, l'accessibilité, le financement, les aides aux investissements, l'apprentissage...

Pour faire grandir les projets des créateurs/repreneurs d'entreprise, la CMA

propose une offre d'accompagnement avant et après l'installation. Des réunions d'informations collectives, des rendez-vous individuels, le forum de l'Entrepreneuriat (20 mars 2025 à Roanne), des packs formation à la création reprise d'entreprise, le montage de dossier financier. 75 % des entreprises accompagnées sont encore en activité après trois ans d'existence.

Pour faire naître les passions des jeunes, la CMA organise des actions d'information et de découverte des métiers comme Bravo les Artisans. Elle leur propose des accompagnements individuels pour leur orientation notamment vers l'artisanat, avec un service dédié à l'élaboration et au suivi des contrats d'apprentissage.

ÉCHO +

3 sites d'accueil à votre disposition, Saint-Étienne, Montbrison et Roanne situé Espace Mermoz, 14 rue du Moulin Paillason - 04 77 92 38 00
www.cma-loire.fr - contact.loire@cma-auvergnerhonealpes.fr

Page en partenariat avec la CMA Loire

ARTINOV. Remise du prix Innovation de produit ou service à Émilie Devernois pour Bertrand Chocolatier (Le Coteau), lauréat Loire 2023, avec Pascal Calamand, président de la CMA Loire et Dominique Mounier de la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes





BRIGADE. Kévin, Christelle, Christophe, Stéphane

UN CHEF, UNE BRIGADE

À quelques jours des fêtes de fin d'année, la recette du pain d'épices vous est proposée par le chef cuisinier de la Ville.

Christophe Lamure, responsable de production, est à la tête de la brigade de la cuisine centrale, laquelle fournit chaque jour les repas des écoles, du foyer résidence et de l'EHPAD du Parc, ainsi que le portage à domicile.

Avant d'être au service de la commune, Christophe Lamure a travaillé à l'Auberge costelloise, du temps de Daniel Alex. L'établissement est remplacé aujourd'hui par l'Atelier Locavore situé à l'entrée de la ville.

Pour cette recette, il a eu le privilège d'utiliser parmi les ingrédients, du miel produit par le rucher municipal.



Pain d'épices

• MAISON •



INGRÉDIENTS

(pour 10 personnes)

- 125 g de sucre de canne roux
- 125 g de miel crémeux
- 200 g de lait
- 250 g de farine complète
- 7 g de bicarbonate alimentaire dilué dans 5 ml d'eau chaude
- 6 g de 4 épices (cannelle, gingembre, girofle, muscade)
- 30 g de beurre

Préparation 20 min.
Cuisson 40 min.
Niveau : facile

PRÉPARATION :

Dans une casserole faire fondre le beurre, le sucre et le miel dans le lait sans trop les chauffer.

Hors du feu, ajouter la farine d'un seul coup et fouetter pour bien mélanger.

Ajouter les épices et le bicarbonate alimentaire préalablement dilué dans les 5 ml d'eau chaude et mélanger jusqu'à obtention d'une pâte homogène.

Verser la préparation dans un moule à cake beurré et fariné.

Enfourner pendant 40 min. à 150 °C (thermostat 5).

Vérifier la cuisson à la lame d'un couteau et ne cuisez pas trop pour avoir un pain d'épices bien moelleux.

Pour finir...

Vous pouvez déguster le pain d'épices au goûter, en dessert ou en accompagnement d'une tranche de foie gras.

BON APPÉTIT !



LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS



Depuis la fermeture en 2016 du centre nautique d'été, les contribuables costellois continuent de payer chaque année 180 000 euros à Roannais Agglomération pour un équipement qui a disparu.

C'est ce que dénoncent le maire Sandra Creuzet-Taite et Chantal Lemasson, ad-jointe aux Finances publiques.

À la suite de la démolition par l'Agglomération de l'ancienne piscine en 2022, notre municipalité avait sollicité l'intercommunalité pour demander une révision de 180 000 euros sur le reversement de la contribution économique territoriale (CET).

Le président Yves Nicolin estime que cette révision n'a pas lieu d'être et qu'elle n'est pas juridiquement fondée. Or, si cette révision ne remplit effectivement pas les conditions pour se faire de droit, il existe un mécanisme de révision dite libre qui prévoit que l'EPCI (l'Agglo) et la commune peuvent s'accorder sur le principe d'une révision et sur son montant.

Si rien n'est fait, le problème deviendra insupportable avec la disparition programmée de la piscine d'hiver. La Ville du Coteau, serait alors ponctionnée de 365 000 euros par an et à vie par l'Agglomération pour des équipements qui n'existent plus, ni physiquement, ni de manière comptable.

Le maire du Coteau demande que cette question soit traitée en instance budgétaire au Conseil communautaire afin de l'exposer aux élus qui devront prendre leurs responsabilités devant les Roannais.

Belles fêtes de fin d'année !

Sandra CREUZET-TAITE
lecoteauenaction@gmail.com

UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020

GROUPE D'OPPOSITION 3 ÉLUS



DU SOCIAL... AU RABAIS !

Le « social », support de communication de la Ville, fait état de nombreux manques sur le terrain. 2 exemples : la cantine et le centre social.

1- L'article L.131-13 du Code de l'Éducation est clair : « l'inscription à la cantine des écoles primaire est un DROIT POUR TOUS LES ENFANTS SCOLARISÉS. Il ne peut être établi aucune discrimination selon leur situation ou celle de leur famille. » Or, depuis l'AUGMENTATION DU PRIX DES REPAS EN 2023, ce principe s'érode. La dernière rentrée scolaire l'a encore démontré avec le nouveau système d'inscription : les familles doivent régler les frais en amont des repas. Cette vision purement financière nous inquiète lorsque l'on constate que PLUSIEURS DIZAINES DE FAMILLES NE PEUVENT PAS PAYER et que les cantines comptabilisent une quarantaine de repas journaliers en moins.

2- Madame la Maire a annoncé son soutien au CENTRE SOCIAL en début d'année. Nous faisons le constat d'AUCUNE PERSPECTIVE D'UN RENFORCEMENT DU SOUTIEN FINANCIER, a minima pour couvrir les augmentations de dépenses liées directement au transfert de charges communales (ex. temps périscolaire).

LE SOCIAL C'EST SÉRIEUX. Ce n'est pas une question de rentabilité mais l'exigence d'avoir des services publics utiles et de proximité.

[Malgré un contexte morose et fait d'incertitudes, nous tenons à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année]

J-P. Perrin, L. Silvio, D-M. Vailhé
FB @unispourlescstellois | Insta #uplc_lecoteau42 | dmvailhe@mairie-lecoteau.fr

LE COTEAU NOUS L'AIMONS AGISSONS !

GROUPE D'OPPOSITION 2 ÉLUS



Pré-bilan N°2 : A moins de 18 mois de la fin du mandat de la majorité actuelle, il est temps de regarder si les promesses de campagne ont été tenues et si les décisions prises ont été efficaces !

Niveau urbanisme : Le sauvetage de la Piscine Municipale, quel leurre ! Mme Le Maire avait fait de ce sujet son objectif N°1 de mandat : Soit sauver la piscine actuelle ou installer le nouveau centre aqua-ludique intercommunal sur notre commune.

Au final, aucune de ces 2 options n'ont abouties et l'histoire retiendra que c'est bien sous son mandat que l'ancien centre nautique « Lucien Burdin » a été déconstruit !

Mme Le Maire a également dilapidé le peu de patrimoine foncier dont disposait notre commune à travers des ventes sans mise en concurrence, sans optimisation du prix au M² et sans tenir compte des remarques du SCOT : Ex site de la piscine, terrains aux Plaines, ex site Bourrat.

Niveau santé et social : Là encore l'action municipale est un véritable échec ! En effet, Mme Le Maire souhaitait augmenter le nombre de médecins traitants sur Le Coteau !

Résultat : Nouvel échec, puisque la désertification médicale sur notre commune s'est encore accentuée sous son mandat avec le départ en retraite non remplacé du Docteur RIVOLIER. Le manque de médecins traitants s'est donc accru, et le centre de soin non programmé (où il n'y a aucun médecins permanents) ne résout en rien ce problème. Celui-ci s'apparente d'ailleurs plus à un centre de délestage pour les urgences du Roannais.

F.RAFFIN et B.GABERT
bgabert@mairie-lecoteau.fr

NAISSANCES

Lyana Dabol, née à Roanne le 12 octobre

DÉCÈS

Paul Arnaud, 93 ans, le 26 octobre
Jeannine Bevilacqua vve Poletti, 94 ans, le 13 octobre
Marcel Breleau, 88 ans, le 31 octobre
Charlotte Chetail divorcée Claveizolle, 70 ans, le 2 novembre
Noëlle Démure, 88 ans, le 15 octobre
Thérèse Deschamps vve Granchamp, 90 ans, le 5 novembre
Gérard Freddo, 83 ans, le 23 octobre
Paul Guilhou, 81 ans, le 21 octobre
Simone Julius vve Nicolin, 91 ans, le 18 octobre
Marguerite Laurand div. Vivarès, 102 ans, le 1^{er} novembre
Lucienne Martel vve Servajeau, 93 ans, retraitée, le 28 oct.
Jeanne Mazeran, 94 ans, le 15 octobre
Geneviève Nanta, vve Pigeron, 88 ans, le 16 octobre
Laure Petit vve Munoz, 98 ans, le 9 novembre
Nicole Ruiz, vve Ray, 84 ans, le 24 octobre
Claudius Serayet, 83 ans, le 19 octobre
Lucien Talifert, 94 ans, le 21 octobre
Jean Claude Thiery, 75 ans, le 30 octobre
Simone Thomas vve Gauthier, 94 ans, le 29 octobre

101 ANS POUR MAURICE NEVERS



Le mardi 15 octobre au Foyer résidence du Parc, une fête était organisée pour les 101 ans de Maurice Nevers. Dans sa vie professionnelle, ce natif de Semur-en-Brionnais (71) a d'abord été facteur, puis il est devenu à Roanne, chef de travaux aux ponts et chaussées. Avec son épouse Huguette, disparue en 2001, ils ont eu deux filles, quatre petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Il y a quelques semaines, Maurice Nevers entretenait encore son jardin, jusqu'à son arrivée au Coteau, le 1^{er} octobre dernier.

ILS SE SONT DIT OUI



Jean-Pierre Roche, professeur d'E.P.S et **Mélanie Gérardin**, professeur des écoles, le 26 octobre



Nicolas Guichon, responsable de magasin et **Séverine Crétin**, gérante de restaurant, le 26 octobre

DISPARITION CHARLOTTE CHETAÏL



Le livre de la vie de Charlotte Chetail s'est refermé le 2 novembre 2024. Cette passionnée de lecture et d'écriture s'était investie dans la transmission du savoir auprès des jeunes et dans la vie du Coteau. Médaillée pour son engagement associatif, notamment au sein des Bords de Loire, elle fut aussi conseillère municipale de 1995 à 2001. Tout au long de son parcours, elle a été portée par l'amour de ses trois filles Amandine, Marlène et Ondine. Charlotte Chetail s'est éteinte à l'âge de 70 ans, au terme d'un long combat.

Claude Tinnes Consultation sur rendez-vous
Naturopathe - Iridologue
 Faculté Libre de Médecines Naturelles et d'Ethnomédecine

Marjolaine diététicienne
 37 Avenue de la Libération, 42120 Le Coteau
 04 77 68 76 45

art'optic
 Valérie ARTAUD
 Opticienne diplômée
 D.U. Examen de vue
 D.U. Lentilles de contact
 Vente à domicile

66 avenue de la Libération 42120 Le Coteau
 04 77 71 45 69 • artoptic@gmail.com

Atouts Prestations
 Organisme conventionné CARSAT

Besoin d'aide à la personne ?

APA - PCH
 42120 LE COTEAU
 04 77 71 00 00
 accueil@atouts-prestations.fr



GERALD DUBOIS

SARL GARAGE MULSANT
52 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE
42120 LE COTEAU
Tél. 04 77 71 35 95
garage-mulsant@wanadoo.fr
eurorepar.fr



LA MAISON CHARTIER

CHARTIER Création

c'est votre projet clé en main avec notre bureau d'études et nos conceptions.

- Vos terrasses
- Vos cours et allées
- Vos clôtures
- Vos plantations et gazons
- Vos arrosages automatiques
- Vos piscines lagons
- Vos élagages/abattages

LES PAYSAGISTES
ROANNE - RIVE DROITE

CONCEPTION
CRÉATION
ENTRETIEN

Tél : 04 77 71 87 75 - www.chartier-creation.fr

Groupe **SAGG**

60 Boulevard Jean-Baptiste Clément 42300 ROANNE



04 77 44 88 00



CITROËN

04 77 67 00 22

FIAT

04 77 44 88 37

Ford

GARAGE TIMMERMANS

29 Bd Charles De Gaulle
42120 LE COTEAU



04 77 68 16 97
garagetimmermans@orange.fr

Agent Ford

DESBENOIT
une signature de confiance



31 Boulevard des Étines
42120 Le Coteau

04 77 67 14 44

Admin@desbenoit-cl.com

LE CHAUD, LE FROID, C'EST DESBENOIT !

Opticiens Rabourdin

Votre magasin du COTEAU est au service
de votre vue depuis 20 ans,
avec plus de 1000 montures de marques



Chloé



BOSS
HUGO BOSS

VOGUE

CARRERA
EYEWEAR SINCE 1956

SANDRO

catimini

ZADIG & VOLTAIRE
PARIS



EYEWEAR by DAVID BECKHAM

LANCEL
PARIS 1876



55 avenue de la Libération - Le COTEAU
13 rue de l'Hôtel de Ville - AMPLEPUIS



SoluSons, votre spécialiste de l'audition

Prenez rendez-vous dans notre centre au Coteau :

Tél : 04 77 78 03 15

116 avenue de la Libération

BILAN
AUDITIF⁽¹⁾
GRATUIT

ESSAI
GRATUIT⁽²⁾
DE 30
JOURS

RESTE
À CHARGE⁽³⁾
0€



Retrouvez-nous sur www.solusons.fr

SoluSons
Bien Entendre, Mieux Vivre.

(1) Bilan à but non médical. (2) Sur prescription médicale. (3) Valeur résiduelle après prise en compte des prestations de votre régime d'assurance. © 2022 SoluSons. Tous droits réservés. Les produits et services SoluSons sont des produits de santé remboursés ou partiellement remboursés par les assurances maladie et complémentaire santé. Ces dispositifs médicaux sont destinés à améliorer l'audition et ne remplacent pas un avis médical. Avant toute utilisation, consultez un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lisez attentivement les notices d'utilisation.